

# Témoignages

ORGANE DE COMBAT DES TRAVAILLEURS RÉUNIONNAIS

Bureau : 150 Route Nationale St-Denis  
imp. prop. directeur : D<sup>r</sup> R. Vergès Nalite F<sup>rs</sup>  
directrice déléguée D<sup>lle</sup> Rosanne Paüs Nalite F<sup>rs</sup>

VENDREDI  
24 DÉCEMBRE 1948

Bimensuel paraissant mardi et vendredi  
n° : 861 — 5<sup>me</sup> année  
Tirage : 5.400. abonnement mensuel : 25 frs.

Témoignages avait raison :  
GRACE A LEUR UNION,  
les Travailleurs  
ont imposé leur volonté  
CONTRE L'ARRÊTÉ FASCISTE  
DE LA MUNICIPALITÉ R P F DE ST-DENIS  
interdisant de défilé le 20 décembre.

## LE RENEGAT GRONDEIN

conspué

PAR LES TRAVAILLEURS  
DE ST-ANDRÉ

DANS un de nos derniers numéros nous avons annoncé que dimanche 12 décembre après midi des manifestations de protestation populaire se sont produites à St-André contre le 1<sup>er</sup> adjoint faisant fonction de Maire : M. Grondein.

Les travailleurs de St-André ne peuvent pas admettre en effet que ce triste personnage ait sollicité leurs suffrages de communistes et de progressistes pour virer la moque par la suite et aller dans les banquets R P F insulter les communistes, c'est à dire ceux qui ont fait de lui un 1<sup>er</sup> adjoint.

Les travailleurs de St-André ne peuvent pas admettre que ce triste personnage se soit désintéressé de la gestion des affaires municipales (pour laquelle il a sollicité leurs suffrages) au point de ne pas signer les registres de l'Etat Civil et de laisser tomber les séances du Conseil Municipal.

Dans de telles conditions le renégat Hervé Grondein doit démissionner

Vous avez été élu par les communistes Grondein. Vous insultez maintenant les Communistes : Démissionnez !

Si non, ce n'est pas propre.

Et voilà pourquoi vous êtes vomé par les travailleurs de St-André.

Et puisqu'il n'a pas la pudeur de démissionner c'est au Préfet qu'il appartient de le révoquer.

La population de St-André demande au Préfet d'appliquer les règlements : trois absences successives aux séances de Conseil Municipal c'est la révocation, à moins qu'il soit prouvé que le conseiller municipal était vraiment malade.

Ce n'est pas le cas de M. Hervé Grondein. Tout le monde le sait. Il reste chez lui, en pyjama.

Quand le maire de la Commune, notre camarade Vergès, doit s'éloigner du département pour remplir sa mission, alors le renégat Hervé Grondein, sort de sa coquille, — se promène dans les autos des R P F — va sabler le champagne dans les banquets R P F — pour bavarder ensuite sur ceux qui ont fait de lui un conseiller municipal et un 1<sup>er</sup> adjoint — prétend livrer la mairie démocratique de St-André aux pires canailles de la réaction.

Le peuple de St-André n'accepte pas cela.

Le peuple de St-André saura faire triompher sa volonté.

Le peuple de St-André a commenté la fête de la République le 14 juillet 1948 malgré les policiers, les gendarmes, leurs mitraillettes, la 112 et une jeep que le Préfet avait massés à St-André pour tenter de faire taire la voix du peuple.

Elle s'est élevée claire et nette, la voix du peuple de St-André, dimanche dernier, surtout la voix des femmes.

« Grondein démission ! » clamait-elle à tous les échos.

Et le renégat Hervé Grondein, en pyjama chez lui, refusa de recevoir une délégation de ses administrés.

Vraiment il est au dessous de tout.

Et ça prétend faire fonction de maire !

Et pendant toute la nuit de dimanche à lundi sous une pluie battante, deux agents de police, nous écrit on, montèrent la garde devant la demeure du soi-disant élu du peuple qui a peur du peuple qu'il a trahi pour un picotin d'avoine.

Les travailleurs de St-André en sont accablés.

Ils sont bien décidés à ne pas tolérer les complots que la réaction, R P F en

(suite en 2ème page)

20 DÉCEMBRE 1848 — 20 DÉCEMBRE 1948

## LE CENTENAIRE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

a été célébré dans l'île  
avec une ferveur impressionnante

GRANDIOSE DÉFILÉ POPULAIRE A ST-DENIS

LA commémoration du centenaire de l'émancipation des esclaves s'effectua dans tout notre département avec la ferveur escomptée.

A signaler en particulier l'inauguration à St-Louis le 19 décembre, de l'avenue Sarda Garriga qui donna lieu à un grand élan populaire et qui fut une fois de plus pour les travailleurs de St-Louis l'occasion de manifester leur attachement à leur maire, notre camarade Piot. Nous publions bientôt la motion de clôture qui y fut votée dans l'enthousiasme populaire.

A St-Denis les cérémonies du centenaire eurent un éclat tout particulier.

Les cérémonies officielles organisées par la Préfecture se déroulèrent le 19 décembre.

Le 20 décembre, que le Préfet consentit à déclarer férié sur l'initiative de organisations démocratiques, fut à St-Denis la journée du peuple réunionnais qui commémora le centenaire de l'abolition de l'esclavage avec une ferveur admirable qui en dit long sur le rapide développement de la conscience de classe chez les travailleurs réunionnais.

Dès les premières heures de la matinée les délégations populaires commencèrent à se diriger vers le Cimetière des Volontaires pour y accueillir les délégués arrivant par le train spécial de la Partie du Vent.

Le train de la Partie sous le Vent arriva place du Gouvernement à St-Denis avec un retard notable parce qu'il avait dû attendre en cours de route une locomotive de renfort.

La foule qui y était venue accueillir les délégués de la Partie Sous le Vent fut un peu déçue quand elle les vit rester dans le train pour débarquer en gare de St-Denis.

Un imposant cortège, musique en tête, se forma devant la gare et par le boulevard Lancastré, au chant de l'Internationale, alla faire sa jonction devant le cimetière des Volontaires avec les délégués de St-Denis et ceux de la Partie du Vent (arrivés entre temps).

Il va sans dire que cela se fit dans un grand enthousiasme de masse, poing levé, aux accents de l'Internationale.

Peu après l'immense cortège s'ébranla, drapeaux et banderoles déployés.

Les responsables des organisations démocratiques et en particulier les membres du Comité Fédéral de notre Parti, ouvrirent la marche.

Le cortège, s'étirant sur plusieurs centaines de mètres, prit d'abord la rue St-Jacques, puis la route Nationale dans la direction du pont du Butor (où Sarda Garriga avait mis pied à terre le 7 décembre 1848, au retour de sa tournée d'inspection dans l'île).

Puis par la rue Voltaire, le cortège gagna la rue Dauphine. Dans ces quartiers populaires, beaucoup de sympathisants accouraient sur le seuil de leurs portes et aux coins de rue, pour saluer le cortège du poing levé et reprendre avec les manifestants quelque couplet de l'Internationale de la Jeune Garde ou de la Marseillaise.

Parvenu devant l'Eglise de l'Assomption le cortège s'engagea dans la rue du Barchois et, traversant St-Denis de bout en bout dans sa partie centrale, étira sa masse imposante jusqu'à l'esplanade Sarda Garriga où il se disloqua.

Un speaker annonça alors au micro que serait planté à nouveau un arbre de la liberté à l'endroit même où le 20 décembre 1945 en avait été planté un qui peu

après fut détruit par des mains criminelles.

Après cette cérémonie les réjouissances publiques commencèrent et se déroulèrent jusqu'au lendemain à l'aube ; elles furent interrompues toutefois de 16 h, 30 à 17 h 30 par le meeting populaire placé sous la présidence de Piot, maire de St-Louis et conseiller de l'Union Française.

Pris successivement la parole au micro nos camarades Mario Hoarau, Henri Lapierre, Jean Ringlo, Isnelie Amelin, Quasimodo, Claudine Saramito et Piot.

Mario Hoarau, Secrétaire Fédéral, parlant au nom de notre Parti, apporta en ce jour anniversaire aux travailleurs de l'île le salut fraternel des travailleurs de la métropole.

Il rappela notamment que c'est grâce à notre Parti que l'abolition de l'esclavage trouva son complément nécessaire dans le classement de la Réunion et des autres « vieilles colonies » comme départements d'outre-mer.

Il convia tous les travailleurs réunionnais à s'unir étroitement entre eux, et à leurs frères de la métropole pour arracher des conditions d'une vie meilleure — à s'unir à tous les travailleurs du monde entier pour faire échec aux fauteurs de guerre américains.

Henri Lapierre proclama les sentiments de reconnaissance éprouvés par les travailleurs réunionnais pour la mère-patrie et la République qui, après avoir supprimé l'esclavage dans notre île, la classèrent département Français.

Toutefois, souligna-t-il, l'assimilation est à peine commencée et se heurte à une farouche opposition des colonialistes et des esclavagistes qui mettent tout en œuvre pour freiner cette assimilation (dont le caractère salutaire a été prévu par Sarda Garriga) et même pour faire rétrograder la Réunion vers l'état de colonie.

Il insista sur la nécessité pour les travailleurs de l'île de s'unir plus que jamais pour mener une lutte acharnée en vue d'arracher l'assimilation des mains de la réaction rétrograde.

« Camarades, s'écria-t-il, nous qui, ce soir, 20 décembre 1948, date anniversaire du centenaire de la libération des esclaves par Sarda Garriga, constituons ici une délégation des travailleurs et des progressistes de toute l'île, il convient que nous fassions, en notre nom et au nom des absents, la promesse solennelle de redoubler de courage et d'efforts dans la lutte contre les forces mauvaises de réaction, génératrices d'esclavage, de fascisme, de guerre. Le promettez-vous ? »

Et la voix du peuple, se mêlant à la voix profonde de la houle déferlant sur la grève toute proche, s'éleva multiple, puissante, ardente, pour répondre « oui »

Il dénonça l'insolence de la réaction multipliant ses provocations contre les travailleurs de l'île.

Par exemple l'arrêté fasciste pris par la municipalité R P F de St-Denis, pour interdire aux progressistes de défilé dans les rues le 20 décembre — arrêté auquel les travailleurs donnèrent la suite qu'il méritait lorsqu'ils réalisèrent dans l'ordre et le calme un magnifique défilé.

Par exemple encore le fait d'enlever à une rue de St-Denis son vieux nom respecté de rue de l'Eglise pour lui attribuer le nom, détesté du peuple, d'un esclavagiste qui trouva la mort au cours de la provocation anti-communiste du 25

(suite en 2ème page)

## Motion

VOTÉE A L'UNANIMITÉ

ESPLANADE SARDA GARRIGA  
A ST-DENIS, LE 20 DÉCEMBRE 1948

Le peuple réunionnais, Travailleurs de toute l'île, hommes, femmes, vieux, jeunes, ouvriers, colons, petits artisans, Réunis le 20 décembre 1948, Esplanade Sarda Garriga, à St-Denis, à l'appel des organisations démocratiques de l'île (P C F — C G T — U F F — S P F — U J C. — U des locataires) pour célébrer le centenaire de la suppression de l'esclavage le 20 décembre 1848 par Sarda Garriga, Commissaire Général de la République :

Protestent contre l'arrêté illégal pris par la Municipalité esclavagiste de St-Denis osant interdire aux travailleurs de célébrer le centenaire de leur libération par un grandiose défilé populaire, alors qu'elle n'a pas hésité à les bafouer en donnant à une rue de St-Denis le nom de l'esclavagiste « de Villeeneuve » ;

Dénoncent cette décision qui constitue de la part de cette majorité de mal élus (qui n'a pu accaparer l'Hôtel de Ville, qu'à la suite de la provocation du 25 mai), une violation des droits formellement reconnus par la Constitution et qui est inspirée tant par la haine que par la peur du peuple ;

S'élèvent contre les multiples tentatives de ravir aux travailleurs les mairies que ceux-ci ont arrachées aux fraudeurs réactionnaires ;

Dénoncent les tentatives inqualifiables de monter des complots devant permettre de destituer les élus communistes.

Exigent la libération des travailleurs de Saint-Louis maintenus en prison en dépit de toute justice et de toute légalité, depuis 6 semaines déjà ;

Constatent que bien que 100 ans se soient écoulés depuis la libération des esclaves, les travailleurs de toutes conditions subissent encore le joug des esclavagistes capitalistes, qu'aucune liberté n'existe véritablement pour le peuple, sans cesse bafoué par les gros propriétaires, usiniers, banquiers et leurs agents, violant systématiquement leurs droits les plus élémentaires.

que les salaires de détresse qui sont encore alloués aujourd'hui ne permettent pas aux familles des travailleurs de se libérer de l'emprise de la faim,

que la mère avec son salaire diminué de 1/3 ne peut élever ses enfants, et se trouve réduite à les voir souvent périr durant leur jeunesse,

que les enfants du peuple sont toujours maintenus, sous mille prétextes, dans l'ignorance,

et qu'ainsi aucune possibilité d'avenir ne leur est ouverte.

C'est pourquoi ils décident de faire de ce 20 décembre 1948 le point de départ d'un combat encore accru, plus énergique et plus implacable pour réaliser leur libération véritable.

TOUS Unis ils s'engagent à lutter pour obtenir :

la réalisation totale de l'assimilation, l'application réelle de tous les droits sociaux,

des salaires dignes, permettant aux travailleurs de faire vivre leur famille grâce à la fixation du minimum vital,

le salaire égal à travail égal, une intégration rapide de tous les agents et auxiliaires de l'Administration,

le respect des droits reconnus par l'ordonnance réglementant le colonat partiaire,

l'extension à la Réunion du fermage et du métayage, la suppression de l'exploitation par l'usinier — l'usinier n'étant qu'un façonnier,

des mesures propres à éliminer l'ignorance, à offrir aux jeunes des possibilités d'avenir

Mais ils savent qu'il ne sont pas isolés dans la lutte qu'ils mènent aux côtés du peuple de France,

et de tous les peuples épris à travers le monde de justice et de progrès.

Ils s'engagent également à lutter pour la défense de la République,

pour préserver l'indépendance nationale. Ils déclarent solennellement qu'ils n'accepteront jamais d'être les esclaves des impérialistes négriers américains n